



BUREAU

REUNION BUREAU DU 4 MAI 2026 PAR VOIE ELECTRONIQUE

Procès-Verbal N° 753

Présents :

Mme BRAULT, MM. BARATIER, BOULORD, GIROUD-GARAMPON, MONTMAYEUR, SOZET, TRUWANT, VACHETTA

Excusé : M. LOSA

Demande de la commission de arbitres

À la suite de propos qui auraient été tenus par un arbitre licencié à l'encontre du CTDA, la CDA demande le renvoi devant la commission de discipline du licencié en cause.

Le bureau à la majorité accepte la demande de la CDA et transmet le dossier à la commission de discipline pour traitement.

Président

H. GIROUD-GARAMPON

Secrétaire

T. TRUWANT